

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU COMITE DE QUARTIER
DU GRAND RONCHIN – CITE JARDINS
DU 10 DECEMBRE 2008 A 19H**

1. Lecture et approbation du Procès verbal du comité de quartier du 10 octobre 2008.
2. Lecture du rapport de la commission environnement du 24 novembre 2008.
3. Lecture du rapport de la commission stationnement et circulation du 1^{er} novembre 2008.
Inventaire des plaques de rues à remplacer : environ 90 plaques.

Place de la République : (à revoir)

- stationnement tabac et boulangerie → stationnement en double file.

Le stationnement se fait sur les trottoirs non aménagés en zone de stationnement (refus des riverains anciens). Le Comité de Quartier se demande s'il est possible de continuer à aménager les trottoirs en place de stationnement.

Intervention du Public :

- dans la rue Foch, les trottoirs ont été refaits il y a quelques années, un trottoir a été abaissé et l'autre pas.

- dans la rue Camus, des travaux ont été faits récemment mais les trottoirs n'ont pas été abaissés.

Réponse de Madame BAVYE :

Loi d'accessibilité → mise en conformité d'ici 2015.

Avenue Jean Jaurès, il est prévu d'abattre une maison pour faire un parking de 20 places avec une place pour handicapés. Elle informe que la loi pour la largeur des trottoirs est de 1m40.

Le Responsable Sécurité :

Le bac à fleurs à l'angle de la rue Ferrer et de la rue Salengro a été enlevé alors qu'il avait été mis par la mairie pour éviter aux véhicules de rouler sur le trottoir.

Un parking est prévu au niveau de la rue de Bouvines et de la rue Sadi Carnot.

Les enrobés rue Roger Salengro ont été refaits en deux fois, il reste un morceau d'ancien enrobé.

Les zones 30 demandées avec des ralentisseurs :

- décision de la Communauté Urbaine sur le type de ralentisseurs.

- Pour les rues Clémenceau et Jacques Duclos, le raccordement entre les deux rues car l'écoulement d'eau de pluie est inefficace. La chaussée est marquée par des îlots peints, rue Clémenceau, mais la peinture est non terminée.

Monsieur le Maire, un des Vice-Présidents de Lille Métropole Communauté Urbaine a des difficultés à se faire entendre.

Les Comités de Quartier peuvent-ils avoir une action.

- Le marché du mardi à Ste Rictrude est-il encore d'actualité, les riverains doivent-ils encore bouger leurs voitures?

- La coulée verte du Champ du Cerf est prévue.

- Il est prévu de construire 150 maisons au Champ du Cerf. Le Comité de Quartier travaille sur le problème de circulation dans ce quartier.

- Possibilité de concertation entre les 3 comités de quartier en commission restreinte pour travailler sur la circulation globale de Ronchin. Ex : circulation des bus doubles ...)

Nettoyage :

- Au bout de la rue Henri Ghesquière, le ramassage des poubelles

- Espaces à déjections canines

Monsieur FARAH intervient pour expliquer le rôle de la police municipale :

- pour faire respecter les arrêtés municipaux

- pour la prévention

- pour la verbalisation dans le Petit Ronchin par rapport aux stationnement gênants pour la société Esterra.

- Ilotage → passent en vélo

→ passent en voiture

→ opération vacances

- logements insalubres

- Pas de compétence juridique pour le maintien de l'ordre, sauf si flagrant délit.

- Sécurité routière → opération radar, mais pas de matériel

Il y a 5 policiers municipaux, 1 agent de sécurité de la voie publique (ASVP) et une adjointe (téléphone)

Projet d'intercommunalité avec Faches → 7jours / 7

Pour nuisances sonores.

Public :

Cas pratique : que faire quand une voiture gêne ? appeler la police municipale ?

Période d'été : amplitude horaire de la police municipale envisagée.

Le commissariat du Champ du cerf refuse de prendre des dépôts de plaintes.

Ronchin paie 1 800 € de loyer et a fourni le matériel pour le poste de police alors qu'il n'y a plus les 7 policiers.

Réunions mensuelles avec le commissaire de Wattignies sur les problèmes de Ronchin, il n'a pas les moyens.

Il y a quelques années, une voiture de police municipale passait avant le nettoyage des rues pour prévenir les habitants, cela ne se fait plus et les riverains ne bougent pas leurs véhicules.

Dates de Commission :

- Commission environnement : le 6 janvier 2009 à 19h à Guy Mollet
- Commission circulation et stationnement droit au vélo : le 14 janvier 2009 à 19h00 à Guy Mollet
- Commission communication : le 16 décembre à 18h30

Réunion publique du Comité de Quartier le 5 février 2009 à 19h00 à Guy Mollet

Public :

Réponses aux questions de la 1^{ère} réunion publique ?

La synthèse pourrait-elle être faite et ensuite communiquée par le bulletin municipal

Les personnes souhaiteraient connaître le suivi des questions.